



Paris, jeudi 4 mai 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/02827

Pris en application :

art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)

Arrêté préfectoral n°75-2023-05-04-00004

Manifestation nautique et activités nautiques (course d'aviron)**SEINE dans PARIS - Bras de Grenelle****Arrêt de navigation (tous les usagers - trafic montant)**

**- le 07/05/2023 de 09:00 à 11:00**o **Seine dans Paris**

entre les pk 175.050 (Pont Bir-Hakeim) et pk 175.840 (Pont de Grenelle) - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Dans le cadre d'une course d'aviron inter-écoles organisée par le Bureau des Sports Léonard de Vinci, Monsieur le Préfet de Paris prescrit les présentes mesures temporaires pour garantir la sécurité des participants à la régates et des tiers.

Pendant l'arrêt de navigation, seules seront autorisées à naviguer les embarcations liées à la manifestation.

La navigation restera libre sur le bras de Passy.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Seine-Amont, 2, quai de la Tournelle, 75005 PARIS

Tél : 01 44 41 16 80 - Fax : 01 46 33 36 32

Date limite d'affichage :

08/05/2023

Chef de pôle

Signé

Sandrine MICHOT